



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CONSEIL NATIONAL POUR LA DEMOCRATIE
ET LE DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice- Solidarité

089
DECRET D/ N°...../ PRG/ CNDD/ SGPRG/ 2009
PORTANT NOMINATION DE MINISTRES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL POUR LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT

Vu le communiqué N°001/CNDD/2008 du 23 décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le développement, suspension de la constitution et dissolution du Gouvernement.

Vu le Décret N°001/CNDD/PRG/SGPRG/2009 portant nomination des membres du Gouvernement

DECRETE

Article 1^{er}: Monsieur **Fodeba Isto KEIRA**, précédemment Directeur Général de l'Agence Guinéenne de Promotion des spectacles est nommé Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la promotion des Jeunes en remplacement du **Colonel Fodeba TOURE**.

Article 2: Madame **Djénabou Saifon DIALLO**, précédemment Directrice Nationale de la coopération est nommée Ministre de la Coopération et de l'Intégration Africaine en remplacement de Monsieur **Abdoul Aziz BAH**.

Article 3: Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.



Conakry, le 10 7 MAI 2009 2009

Capitaine Moussa Dadis CAMARA

Président de la République – Chef de l'Etat
Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement
Commandant en Chef des Forces Armées